



UNIVERSITE  
**POPULAIRE**  
du  
**NUMERIQUE**  
de  
DAMGAN

# UNIVERSITÉ POPULAIRE DU NUMÉRIQUE DE DAMGAN

<http://adn56.net>

18 rue des Récifs 56750 DAMGAN  
Portable : 07 69 38 17 87  
email : [contact@adn56.net](mailto:contact@adn56.net)

Le 6 septembre 2018

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes convié(e) le :

**Dimanche 23 septembre 2018 à 10 h, salle des Corsaires à  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de notre association**

## **Ordre du jour :**

- **Rapport d'activité** présenté par le président : nous y ferons notamment le bilan des ateliers de notre 2ème année. Nous discuterons des objectifs pour l'année à venir, des améliorations à apporter à nos ateliers.
- **Rapport financier** de l'exercice 2018 préparé par la trésorière, et fixation du montant de la cotisation. Le bureau sortant propose de maintenir les mêmes cotisations (15 € par personne, 25 € pour une famille et 5 € pour les demandeurs d'emploi). Adoption du budget prévisionnel.
- **Questions diverses** : moment d'échanges pour toutes questions et propositions de chacun.
- **Renouvellement du bureau**; les membres du bureau sortant ont été élus pour un an et sont tous rééligibles. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour venir étoffer le bureau. Merci d'adresser vos candidatures par mail; les élections et délibérations se font à la majorité simple des membres présents et représentés. Conformément à nos statuts il n'y a pas de quorum pour que l'assemblée puisse délibérer valablement.

Nous souhaitons vivement votre participation et vous rappelons que **seuls les adhérents(es) à jour de cotisation peuvent participer aux votes et aux débats (la cotisation peut être réglée le jour de l'AG)**.

Si toutefois vous ne pouviez être présent(e), conformément aux statuts, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent(e) (à jour de cotisation) de votre choix, en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé ainsi que le montant de votre nouvelle cotisation.

Les cotisations sont perçues par « année scolaire » : la nouvelle cotisation ira donc du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019. Autre possibilité, envoyer votre chèque de règlement à l'adresse de l'association, ou consulter le site pour un paiement en ligne (rubrique Adhésion).

Nous clôturerons cette Assemblée générale par le pot de l'amitié.

Veillez croire, chère adhérente, cher adhérent, en notre amicale salutation.

Le bureau

PS : pour ceux qui sont titulaires d'une adhésion Famille, **merci de communiquer ce courrier à vos proches** qui sont également adhérents et dont nous n'avons pas toujours les coordonnées.